

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du 20 JAN. 2020

portant nomination des membres du jury des concours externe et interne d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture, organisés au titre de l'année 2020

Le ministre de la culture,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 95-239 du 2 mars 1995 modifié portant statut particulier du corps des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture ;

Vu le décret 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 11 juillet 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement dans le grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2019 autorisant, au titre de l'année 2020, l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Adil ID-SAÏD, attaché d'administration, chargé de recrutement et conseil en mobilité, direction des ressources humaines, musée du Louvre, est désigné en qualité de président du jury des concours externe et interne d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture, organisés au titre de l'année 2020.

Sont nommés membres de ce jury :

- Monsieur David BENOLIEL, technicien des services culturels et des bâtiments de France, classe exceptionnelle, spécialité « surveillance et accueil », chef du service d'accueil, de surveillance, de maintenance et d'entretien, centre des monuments nationaux, Panthéon ;

- Monsieur Yann BRUN, ingénieur des services culturels et du patrimoine, classe normale, spécialité « service culturel », conseiller sûreté de l'archéologie et des archives, inspection des patrimoines, mission sécurité, sûreté et accessibilité, direction générale des patrimoines ;
- Monsieur Rémy DEMAY, technicien des services culturels et des bâtiments de France, classe exceptionnelle, spécialité « surveillance et accueil », adjoint à la cheffe du service administratif et financier, responsable du bureau des plannings, château, musée et domaine de Versailles et de Trianon ;
- Madame Sophie GHERBEZZA, ingénieure des services culturels et du patrimoine, classe normale, spécialité « service culturel », adjointe au chef de service de l'accueil et de la surveillance, châteaux et domaine de Compiègne/Blérancourt ;
- Madame Alexa GONZALEZ, technicienne des services culturels et des bâtiments de France, classe normale, spécialité « surveillance et accueil », responsable d'équipe Bellechasse, direction de l'accueil et de la surveillance, musées d'Orsay et de l'Orangerie ;
- Monsieur Pierre HURBAIN, ingénieur des services culturels et du patrimoine, classe normale, spécialité « service culturel », chef de service Richelieu, département de l'accueil des publics et de la surveillance, musée du Louvre ;
- Monsieur David JACQUARD-DELCOURT, technicien des services culturels et des bâtiments de France, classe normale, spécialité « surveillance et accueil », chargé de production, direction de la programmation et des auditoriums, musées d'Orsay et de l'Orangerie ;
- Madame Corinne MARTIN, technicienne des services culturels et des bâtiments de France, classe supérieure, spécialité « surveillance et accueil », cheffe d'équipe au service de l'exploitation des équipements de sûreté, direction de l'accueil des publics et de la surveillance, musée du Louvre ;
- Madame Alice TAPHANEL, technicienne des services culturels et des bâtiments de France, classe normale, spécialité « surveillance et accueil », adjointe au chef de service du poste central de sécurité, château, musée et domaine de Versailles et de Trianon.

Le jury se réunira en groupes d'examineurs.

Article 2

En cas d'empêchement du président, la présidence sera assurée par Monsieur Yann BRUN, ingénieur des services culturels et du patrimoine, classe normale, spécialité « service culturel », conseiller sûreté de l'archéologie et des archives, inspection des patrimoines, mission sécurité, sûreté et accessibilité, direction générale des patrimoines.

Article 3

La secrétaire générale du ministère de la culture est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 20 JAN. 2020

Le ministre de la culture,

Pour le ministre et par délégation :

La sous-directrice des politiques de ressources humaines et des relations sociales,



I. GADREY